

Mairie de La Brède

Conseil Municipal du 30 juin 2020

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020 – Note de synthèse

Le Conseil Municipal du 24 février 2020 a délibéré sur le compte administratif, validant ainsi les comptes 2019. Le Conseil Municipal du 22 juin a permis de débattre sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2020.

La commission des finances s'est réunie le lundi 26 juin pour examiner le projet de Budget 2020.

Le résultat de l'exercice 2019 en fonctionnement, (différence entre les recettes et les dépenses) est un excédent de 590 971 € auquel s'ajoute l'excédent des années antérieures d'un montant de 996 861 €, soit un résultat de clôture de 1 587 832 €.

En investissement, le résultat 2019 entre dépenses et recettes est un solde positif de 492 606 € auquel il faut additionner le solde positif de 2018 de 76 648 €, ce qui donne un résultat de clôture de + 569 254€.

A cela, il faut rajouter les restes à réaliser (c'est à dire les dépenses d'investissement engagées en 2019 mais non encore payées et les recettes non encore perçues au 31 décembre) : ces RAR représentent un montant de – 328 023 € (616 473 € en dépenses – 288 450 € en recettes).

Les deux sections étant excédentaires, il n'y a pas de besoin réel de financement en investissement, ni de prélèvement d'une partie de l'excédent de fonctionnement pour couvrir ce besoin.

Ces résultats de l'exercice 2019 sont reportés sur le budget 2020.

Le projet de budget primitif 2020, marqué fortement par la crise sanitaire du Coronavirus, se décompose comme suit :

1) Dépenses de fonctionnement :

- **Charges à caractère général : montant prévisionnel total de 1 307 500 € :**

- **Achats** de matières, fluides et fournitures dont les consommations d'énergie, l'eau, le carburant, les matériaux pour la voirie, les consommations d'entretien et petits matériels techniques, l'alimentation, les fournitures administratives, scolaires et périscolaires... et les masques barrières...
Estimation : 528 000 €
- **Prestations de services extérieures** avec notamment les locations de matériels (photocopieurs, véhicules ou gros outillage), les travaux d'entretien externalisés (espaces verts, terrains de sports, bâtiments, voiries, éclairage...), les assurances et contrats obligatoires (contrôles techniques, sécurité incendie, logiciels,..), les sorties et animations de l'accueil loisirs et de l'espace jeunes, prestations des associations pour les Ateliers périscolaires,...
Estimation : 575 000 €
- **Frais, participations et honoraires divers** avec les indemnités au comptable et régisseurs, études, frais d'actes et de contentieux, publicités, publications et relations publiques, festivités, foires et salons (annulés pour la plupart), frais de transport bus (écoles), frais postaux, de télécommunications et bancaires, impôts et taxes...

Estimation en forte baisse : 201 000 € contre 406 500 € en 2019

- **Charges de personnel : montant prévisionnel total de 2 208 000 € :**
 - Rémunérations des personnels titulaires, contractuels, vacataires, régimes indemnitaires
Estimation : 1 535 000 €
 - Charges patronales et sociales, prévoyance et assurance du personnel (accidents du travail...), retraite...
Estimation : 637 300 €
 - Cotisations à divers organismes (formation, gestion des carrières...)
Estimation : 35 700 €

- **Charges de gestion courante : montant prévisionnel total de 383 500 € :**
 - Licences informatiques : 10 000 €
 - Indemnités et frais des élus (formations...) :
Estimation : 133 500 €
 - Contributions obligatoires aux écoles privées et au syndicat d'énergie électrique :
Estimation : 80 000 €
 - Subventions aux associations, au centre communal d'action sociale et organismes divers :
Estimation : 160 000 €

- **Charges financières (intérêts des emprunts) : montant prévisionnel total de 100 500 €**

- **Charges exceptionnelles : montant prévisionnel total de 10 500 €**

- **Dépenses imprévues : montant prévisionnel total de 171 000 €**

Total des dépenses réelles de fonctionnement, 4 181 000 euros.

2) Recettes de fonctionnement

- **Produits des services : montant prévisionnel total de 221 000 € contre 430 000 € en 2019 :**
 - Produits des services aux usagers : la cantine, l'accueil périscolaire, les accueils de loisirs, les entrées des festivités, les concessions du cimetière, les redevances d'occupation du domaine public, la location de la salle des fêtes, **recettes fortement impactées par la crise sanitaire et le confinement.**

- **Impôts et taxes : montant prévisionnel total de 3 104 000 € :**
 - Impôts locaux (reste de la taxe habitation, foncier bâti et foncier non bâti) :
Estimation : 2 356 000 € (maintien des taux actuels)
 - Attribution de compensation de la taxe professionnelle (communauté de communes) : 523 296 €
 - Autres taxes (électricité, pylônes, marché, droits de mutation...) : 225 000 € environ

- **Dotations et participations : montant prévisionnel total de 952 600 € :**
 - Dotation globale de fonctionnement (Etat) :
Estimation : 762 700 €
 - Caisse d'allocations familiales (contrat enfance/jeunesse...) : 130 000 €
 - Autres dotations (passeports, CNI, recensement, attributions diverses) : environ 61 000 €

- **Autres : montant prévisionnel total de 11 000 € :**

Total des recettes réelles de fonctionnement : 4 296 450 euros environ.

3) Dépenses d'investissement

- **Opérations d'investissement : montant prévisionnel total de 2 000 000 € :**
 - **programme voirie** : pour un total de 615 000 € environ (cheminement doux au Chemin du Stade, bassin de rétention des eaux pluviales à Ricotte, busage du bief du moulin, diverses voiries ...).
 - **programme aménagement du bourg** (43 000 €) : mobilier urbain.
 - **programme acquisition de matériel** : 250 000 € avec des matériels informatiques, techniques et d'espaces verts (nouveau tracteur et véhicules), vidéo protection, cuisine, mobilier et autres...
 - **programme enfouissement de réseaux et éclairage public** : 165 000 € (éclairage public du Chemin du stade, remplacement et extension d'éclairage divers.
 - **Programme établissements scolaires** : 105 000 €
Tableaux numériques, huisseries de classes, maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la cuisine centrale, mobilier divers...
 - **programme bâtiments communaux** : 200 000 € : mise aux normes d'accessibilité des toilettes des écoles et installation d'un monte-handicapés à l'école élémentaire,
 - **programme équipements sportifs** : 100 000 € pour la programmation de la restructuration des gymnases, la réfection totale d'un terrain de tennis, divers travaux et matériels.
 - **Eglise** : 351 000 € pour la rénovation intérieure (parements, électricité et chauffage, menuiseries, sols...
 - **Mairie** : 54 000 € : divers travaux
 - **Acquisitions foncières** (bassin de rétention de Ricotte...) : 93 000 €

- **Restes à réaliser (RAR) : montant total de 616 473 €** : solde des opérations de 2019 à payer.

- **Emprunt : montant prévisionnel total de 385 000 €** : remboursement du capital d'emprunt.

- **Dépenses imprévues en investissement : 107 835 €**

Total des dépenses réelles d'investissement de l'exercice : 2 492 805 €.

4) Recettes d'investissement

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 0 € (solde d'exécution reporté)
- Fonds de Compensation de la TVA, fonction des dépenses d'investissement 2018 : 178 075 € ;

- Taxe d'aménagement, 130 000 € estimés ;
- Subventions d'investissement : 227 500 € pour les nouvelles opérations
- RAR de 2019 en recettes : 288 450 €
- Emprunt nouveau : 0 €
- Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2017 : 569 254 €
- Amortissement des immobilisations : 307 690 €

Total des recettes réelles d'investissement : 548 300 €.

Virement de la section de fonctionnement : 1 398 310 €